



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC


DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, à l'effet que :

Conformément à l'article 1007 du *Code municipal*, le rôle de perception 2023 fut complété et déposé le 14 février 2023 au bureau municipal et que la Municipalité va procéder à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Le rôle de perception pour l'année 2023 est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 960 chemin de Milton à Saint-Valérien-de-Milton, durant heures d'ouverture.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 14 février 2023.


Caroline Lamothe, g.m.a
Directrice générale et Greffière-trésorière